

La CLOCHE du DIMANCHE

REVUE HEBDOMADAIRE

Directeur : JEAN des ERABLES

Éditée par G. VEKEMAN

33, - RUE ST-NICOLAS, - 33
MONTREAL



JEUDI, 27 JANVIER 1898.

Une de nos Zélatrices les plus dévouées se recommande aux prières de tous nos lecteurs. Elle a promis du pain aux pauvres de S. Antoine si elle obtient une grâce qu'elle espère.

Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Cardinal Lavignerie.

La lecture produit le bien ou le mal selon qu'elle est bonne ou mauvaise : nous devons donc, dans la mesure de nos moyens et de notre activité, nous opposer à l'encalmenement de la lecture qui tue, et propager, faciliter la lecture qui relève et qui sauve.

C'est un devoir important pour les catholiques dignes de ce nom, de combattre la mauvaise presse et d'encourager la bonne. - Voulez-vous vaincre la franc-maçonnerie, le plus grave danger qui menace de nos jours la foi catholique ? - Lisez et propagez les bons livres, brûlez les mauvais, les suspects et les médiocres.

Donner un bon livre : c'est quelquefois faire parvenir à une âme qui allait périr le remède de la vie éternelle ; ôter un mauvais livre, une pierre de scandale, c'est peut-être empêcher une âme immortelle de tomber dans l'abîme. Voulez-vous rendre de grands services à la religion, acquérir une grande récompense, et tout cela par un moyen fort simple ? Lisez et faites lire les bons livres, brûlez les mauvais et les médiocres.

“ L'Apostolat de la presse. ”

Copie d'une lettre que nous adressons à tous les membres du clergé :

Révérend Monsieur,

Fondée par un groupe de laïques dévoués à l'Église, la *Cloche du Dimanche*, après avoir eu à lutter, comme toute revue catholique, contre de nombreuses et grandes difficultés, vient enfin d'entrer dans une phase nouvelle.

Nous vous dirons tout d'abord, Révérend Monsieur, que Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, Archevêque de Montréal a daigné nous envoyer la lettre suivante :

Archevêché de Montréal, le 16 janvier 1898.

Monsieur le directeur du journal LA CLOCHE.

Monseigneur l'archevêque de Montréal m'autorise à vous écrire qu'après avoir parcouru les numéros déjà publiés du journal *La Cloche*, dont vous êtes le directeur-propriétaire, il se plaît à reconnaître le caractère tout à fait honnête et moral de cette publication.

Dans son désir d'encourager, par tous les moyens à sa disposition, les entreprises propres à propager dans les familles le goût des saines lectures, Sa Grandeur est heureuse de vous rendre ce témoignage, espérant qu'il sera un encouragement pour vous et vos zélés, et que vous tiendrez en retour à offrir à vos abonnés que des lectures irréprochables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,

Votre tout dévoué serviteur,

G. DAUTH, PIRE

Nous n'avons pas obtenu, au début, l'encouragement sur lequel nous croyions avoir le droit de compter, et nous avons dû nous imposer les plus grands sacrifices pour faire face aux dépenses relativement considérables qu'entraîne la création d'un journal indépendant des partis.

Aujourd'hui le plus difficile est fait. Fort de l'encouragement qu'un Prince de l'Église vient de nous donner, nous allons nous mettre à l'œuvre pour rendre notre petite revue plus complète et en faire un vrai journal des familles chrétiennes, un journal que tout le monde pourra lire sans danger.

Pour cela nous ne sollicitons ni aumônes ni subsides. A vous, Révérend Monsieur, nous demandons simplement de vouloir bien nous faire l'honneur de prendre un abonnement à la *Cloche du Dimanche*, de nous envoyer à cet effet la modique somme de cinquante centimes et de recommander notre petite *Cloche* à vos paroissiens. Vous pourriez peut-être aussi nous trouver des zélés ou des zélatrices qui vendraient la *Cloche* au numéro.

Nous prendrons la respectueuse liberté de vous envoyer notre prochain numéro, dans lequel vous trouverez tout notre programme. Nous espérons que vous aurez la bonté de le lire et nous répétons ce que nous avons déjà dit à différentes reprises : Le fait de retirer des numéros spécimens n'engage personne. Nous considérons pour abonnés ceux qui nous le demandent ; les autres ne nous doivent rien.

Veuillez agréer, Révérend Monsieur, l'assurance de notre dévouement très-respectueux.

Pour le Comité,

G. VEKEMAN,

(JEAN DES ERABLES.)